



The Governor General's Canadian Leadership Conference · 2008 · La Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership



## BROCHURE INFORMATIVE

### A | DEMANDE D'INSCRIPTION

Inscrivez-vous en nous envoyant un formulaire disponible dans notre site Web dès le 1<sup>er</sup> mars 2007. Remplissez-le et envoyez-le en ligne. Votre demande sera ainsi directement soumise au Secrétariat de la Conférence.

À noter :

- Vous devez détenir la citoyenneté canadienne;
- Si vous travaillez pour une société, vous devez présenter une preuve écrite de parrainage fournie par votre employeur ou une organisation avec votre formulaire d'inscription (voir le guide du parrainage à la page suivante pour en savoir plus);
- Les candidats qui sont travailleurs autonomes ou qui n'ont pas actuellement d'emploi ne sont pas tenus d'être parrainés.

### B | GUIDE DES CANDIDATS

Les candidats doivent être des gestionnaires d'expérience qui occupent déjà un poste de cadre intermédiaire ou supérieur. Ces personnes seront vraisemblablement appelées, au cours de la prochaine décennie, à occuper à titre de dirigeants des postes de grande influence dans le cadre desquels elles devront prendre d'importantes décisions touchant leur communauté.

Les candidats se présenteront à titre personnel à la Conférence, et non en tant que délégués ou représentants de leur entreprise ou organisation.

#### EXPÉRIENCE

De façon générale, les candidats seront des gestionnaires ou des cadres provenant du monde des affaires, des syndicats et du secteur public ou des milieux universitaire, communautaire et bénévole. Détenant de solides connaissances et expériences, ils seront en mesure de comprendre l'incidence des facteurs sociaux et économiques sur leur communauté et le Canada dans son ensemble.



## PARTICIPATION À LA COMMUNAUTÉ

Les candidats doivent démontrer qu'ils agissent auprès d'organisations communautaires, professionnelles ou d'enseignement — par ex., administrations municipales, organisations de développement communautaire, comités d'école, conseils d'administration de centres hospitaliers, groupes travaillant auprès des jeunes, organisations patronales ou syndicales, associations professionnelles, etc.

## FACTEURS PERSONNELS

Les candidats doivent montrer des qualités de chef, être en mesure d'amener un groupe à travailler efficacement, avoir des compétences manifestes en matière de communications interpersonnelles, pouvoir se conformer au calendrier de déplacements du programme et s'intéresser réellement au thème central et aux sujets abordés pendant la Conférence.

Les candidats seront triés sur le volet et, dans la plupart des cas, interviewés par des comités de sélection.

Le choix final des participants à la Conférence sera effectuée par le Comité de direction national de la Conférence, qui doit obtenir une sélection juste et équilibrée.

## AUTRES POINTS IMPORTANTS

Tous les candidats doivent prendre note des points suivants :

- Une demande d'inscription ne constitue pas une garantie d'admission. La sélection des candidats se fait dans le cadre d'un processus rigoureux.
- Les candidats acceptés (participants) sont dans l'obligation d'assister aux deux semaines que durera la Conférence, sauf s'il y a circonstance atténuante, comme par exemple une maladie.
- Les participants doivent arriver à l'ouverture de la Conférence assez tôt pour pouvoir participer aux activités qui auront lieu avant la plénière d'ouverture.
- Les participants ne doivent pas être accompagnés. Aucun programme spécifique n'a été prévu pour des conjoints ou des partenaires.
- Les participants doivent se consacrer entièrement et exclusivement à la Conférence pendant qu'ils y prennent part.

## C | GUIDE DU PARRAINAGE

La Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership se donne pour mission de promouvoir le développement du leadership dans les secteurs-clés de la société canadienne.

La possibilité de participer à la Conférence est donc donnée à des gens dont les décisions futures sont susceptibles d'influer sur la vie et le bien-être de bon nombre de leurs concitoyens.

Les participants sont généralement parrainés par leur employeur ou par une organisation. Les travailleurs autonomes et les personnes sans emploi peuvent aussi bénéficier d'un parrainage ou assumer eux-mêmes leurs frais.

Il est à noter que le programme de la Conférence comporte des réunions, des discussions et d'autres activités prenantes qui nécessitent une participation à plein temps. Les participants doivent donc être entièrement libérés de leurs devoirs et obligations pendant toute la Conférence.

Si le candidat est parrainé par son employeur, ce dernier doit remplir les obligations suivantes :

- Accorder un congé au candidat pour la période que durera la Conférence, ainsi que pour les séances et entrevues qui auront lieu avant la Conférence.
- Assurer la rémunération du candidat pendant la période où il sera absent du travail en raison de ses activités auprès de la Conférence.
- Assumer, en tout ou en partie, les frais de l'aller à la plénière d'ouverture et du retour de la plénière de clôture.



## **D | FRAIS**

La Conférence assumera les frais d'hébergement, de transport et de restauration des participants pendant la durée de l'événement.

Les organisations qui parrainent des participants ou les employeurs de ces derniers assumeront les frais de l'aller à la plénière d'ouverture à Banff et du retour de la plénière de clôture qui aura lieu à Ottawa-Gatineau.

## **E | RÉPONSE AUX DEMANDES D'INSCRIPTION**

Tous les candidats devraient être avisés du résultat de leur demande d'inscription à la Conférence 2008 au plus tard le 30 décembre 2007.

## **F | FINANCEMENT DE LA CONFÉRENCE**

La Conférence assume ses frais à même les dons en argent et en nature reçus d'organisations et de particuliers qui encouragent le développement du leadership au Canada. Ces dons couvrent les frais des 230 participants spécialement sélectionnés pour cet événement qui se déroule pendant deux semaines.

Les donateurs composent six catégories – Conseil du Gouverneur, Cercle du Président, Leaders Platine, Leaders Or, Leaders Argent et Amis – chacune correspondant respectivement à des dons d'au moins 75 000 \$, 50 000 \$, 25 000 \$, 10 000 \$, 5 000 \$ et de moins de 5 000 \$.

Les noms des donateurs et la catégorie à laquelle ils appartiennent sont mis en évidence dans le programme, les publications et le site Web de la Conférence. Les donateurs principaux sont invités à la plénière de clôture de la Conférence, qui aura lieu cette fois-ci à Ottawa-Gatineau, lors de laquelle on soulignera leur contribution à la réussite de l'événement.

En appuyant la Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership, tout donateur participe à l'avenir du Canada et à celui de la prochaine génération de décideurs qui mettront leurs qualités de dirigeants à profit notamment dans les sphères entrepreneuriale, syndicale et gouvernementale.

